



Animateur-trice périscolaire (H/F) - 28h annualisées

recrutement par voie statutaire ou à défaut par voie contractuelle

Le service enfance de la CCFG regroupe 12 sites d'accueil de loisirs des enfants de 3 à 11 ans sur l'ensemble du territoire et 7 sites de restauration collective. Les missions de ce service s'articulent autour de l'accueil périscolaire (matin et soir), de la restauration collective, de l'accueil de loisirs sans hébergement (mercredis et vacances scolaires), de l'accompagnement à la scolarité, de l'animation décentralisée.

VOS MISSIONS

Au sein du site du service enfance et sous la responsabilité des responsables de secteurs, vous prendrez en charge différentes activités et assurerez les missions suivantes :

Restauration scolaire :

- Prendre en charge les enfants à l'école
- Accompagner les enfants au restaurant collectif
- Veiller au bon déroulement du repas
- Surveiller les enfants dans le réfectoire, dans les déplacements et la cour d'école
- Mettre en place des activités de loisirs, ludiques ou éducatives, dans le cadre du projet pédagogique de la structure avant ou après les repas

Périscolaire, aide aux leçons et étude surveillée :

- Accueillir, surveiller et encadrer des groupes d'enfants
- Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène
- Animer des activités éducatives, culturelles, manuelles, sportives
- Aide aux leçons : accompagner les enfants dans la compréhension de leurs leçons et devoirs
- Étude surveillée : surveiller les enfants inscrits en étude

VOTRE PROFIL

Vous êtes titulaire du BAFA ou BAPAAT ou équivalent. Vous avez acquis une première expérience dans le milieu de l'enfance. Vous êtes autonome dans la gestion d'un groupe d'enfants de 3 à 11 ans. Vous êtes dynamique, enthousiaste et reconnu-e pour votre sérieux et professionnalisme. Vous êtes capable de vous adapter et vous savez faire preuve de flexibilité. Vous appréciez le travail d'équipe et faites preuve de solidarité et de cohésion avec vos collègues.

VOS CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES

Lieu de travail : 1 poste à Bonneville

Temps de travail : CDD 1 an du 28/08/2025 AU 26/08/2026. 28h hebdomadaires annualisées : périodes scolaires : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 11h30-13h30/16h20-18h00 et 36 mercredis (journée), période de vacances scolaires : 6 semaines travaillées (du lundi au vendredi) + 23/12 + 24/12, et 72 heures de préparation des animations/an

Rémunération : traitement statutaire + régime indemnitaire + 13ème mois + prime vacances

Avantages : tickets restaurants + participation mutuelle labellisée + contrat groupe prévoyance + CESU + COS (selon ancienneté) + forfait mobilités durables



Suivez-nous !



Merci de transmettre un CV et une lettre de motivation
adressés à Monsieur le président de la communauté de communes Faucigny-Glières
Service des ressources humaines 6 place de l'hôtel de ville 74130 Bonneville - drh@ccfg.fr



Plus d'informations : service recrutement : 04 50 07 32 35

